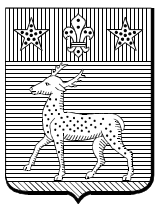


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil dix, le vingt trois avril à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

**Date de convocation :** 12/04/2010

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., DROGOUL- SPANU D., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P., Mmes GIORDANO E. et, OBRADOS A..

**Absente excusée :** Mme RIGAULT N..

**Objet:** redevances eau/assainissement  
Complément à la délibération du 06/02/2010

Le six février dernier, en séance ordinaire le Conseil Municipal à fixer les tarifs des redevances eau/assainissement au montant annuels et TTC suivants :

- particuliers : eau = 115€/assainissement = 70€
- forfait LSCA : 1 485€
- forfait Le Rocher : 700€
- forfait Gîte St Pierre : 400€
- forfait Epicerie/coin café : 190€

Ces montants incluent les taxes pollution et modernisation.

Il a été décidé de facturer au semestre (en avril et en octobre) ces redevances par moitié, portant les tarifs TTC au semestre :

- particuliers : eau = 57.49€/assainissement = 35.01€
- forfait LSCA : 742.50€
- forfait Le Rocher : 350€
- forfait Gîte St Pierre : 200€
- forfait Epicerie/coin café : 85€

Ces montants incluent les taxes pollution et modernisation.

Voté à l'unanimité.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*

